



Lycée Rosa Luxemburg

2 avenue Jean Moulin

66140 CANET-EN-ROUSSILLON
Tel : 0468737201 Fax : 0468801710
E-mail : ce.0660856x@ac-montpellier.fr

No de l'établissement :

0660856X

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17/10/2022

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 17/10/2022, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme GENEIX FLORENCE. La séance commence à 18 h 00.

Sont absents et excusés :

M. DASSET NICOLAS (collège1) remplacé par M. CHATARD JEROME (college1), Mme SANCHEZ Y IRANZO ISABEL (collège1) remplacée par Mme MIALOU STEPHANIE (collège1).

Sont absents et non excusés :

Mme CHAIX CAROLE (Mairie de Canet), Mlle LARROQUE NOEMIE (Eleve), M. MOLI SAMUEL (Conseiller Régional), M. PORTES JEAN MARIE (Intercommunalité).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 26 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :

M LAHOGUE ARNAUD

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - ADOPTION DU PRECEDENT PV

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - INSTALLATION DES INSTANCES

2 - 1 - REGLEMENT INTERIEUR DU CA

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve le règlement intérieur du CA

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	25	Nombre de votes POUR :	25
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 2 - COMMISSION PERMANENTE NON OBLIGATOIRE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve le fait de ne pas mettre en place la commission permanente

Remarques et commentaires :

Le décret n° 2020 du 21 décembre 2020 dans un souci de simplification stipule que lors du premier CA de l'année scolaire il est possible de voter soit la création d'une commission permanente soit l'absence de commission permanente dans l'établissement

MME GENEIX propose comme l'an dernier de ne pas créer de commission permanente.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	25	Nombre de votes POUR :	25
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 3 - CONSEIL PEDAGOGIQUE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition du Conseil pédagogique

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	25	Nombre de votes POUR :	25
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 4 - COMMISSION EDUCATIVE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition de la commission éducative

Remarques et commentaires :

Arrivée de M ALEXIS

Mme le Proviseur informe les membres du CA qu'une première commission éducative a été réunie avec les anciens membres.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 5 - CONSEIL DE DISCIPLINE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition du conseil de discipline

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 6 - COMMISSION EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition de la commission éducation à la santé et à la citoyenneté

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 7 - COMMISSION DES FONDS SOCIAUX

Après proposition du projet d'ordre du jour au conseil d'administration, celui-ci a décidé de ne pas traiter ce point lors de cette séance.

2 - 8 - COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition de la commission hygiène et sécurité

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 9 - COMMISSION DES MARCHES ET APPELS D'OFFRES

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition de la commission des marchés et appels d'offres

Remarques et commentaires :

Le DUER sera étendu aux risques psycho-sociaux

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 10 - COMMISSION RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition de la commission restauration et hébergement

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 11 - CONSEIL DE LA VIE LYCEENNE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition du conseil de la vie lycéenne

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

2 - 12 - COMMISSION VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition de la commission voyages et sorties scolaires

Remarques et commentaires :

MME le Proviseur précise l'extension de la dénomination avec le terme "sorties scolaires"
Cette commission sera réunie pour la préparation du budget

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 3 - AFFAIRES FINANCIERES

3 - 1 - DBM POUR VOTE PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve la composition la DBM pour vote

Remarques et commentaires :

M TOMAS présente la DBM pour vote pour prélèvement sur fonds de roulement pour :

- l'achat de tables de pique-nique en bois
- une centrale d'eau ozonée pour le nettoyage de surfaces de cuisine qui permet l'économie de produits chimiques
- la fresque réalisée à l'Internat
- le surcoût du voyage au Mexique lié à un retard de paiement d'acompte
- des fournitures pour travaux divers
- transport des installations sportives : surcoût lié à la hausse des tarifs du transporteur

Les membres du CA regrettent le surcoût du voyage au Mexique lié à un retard administratif.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 2 - DELEGATION DE SIGNATURE POUR COMMANDES

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les bons de commandes et les contrats.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 3 - AUTORISATION DE RECRUTEMENT POUR AED

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les contrats AED.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 4 - AUTORISATION DU PRINCIPE DES GRATIFICATIONS

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration approuve le principe des gratifications

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 4 - CONTRATS ET CONVENTIONS

4 - 1 - CONVENTION GRETA REGLEMENT INTERIEUR

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le règlement intérieur de la convention GRETA

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 2 - CONVENTION CONSTITUTIVE DU GRETA AUDE PO

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention constitutive du GRETA CFA AUDE PO

Remarques et commentaires :

MME GENEIX présente cette convention constitutive du GRETA AUDE PO mais regrette l'absence des DDFPT dans les textes constitutifs du GRETA CFA AUDE PO

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 3 - CONVENTION DE PARTENARIAT GRETA

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat GRETA

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 4 - CONVENTION BIA

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention BIA

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 5 - CONVENTION ERASMUS+

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention ERASMUS+

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 6 - CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention Groupement de commandes

Remarques et commentaires :

Cette convention a pour objet d'aller vers une alimentation locale et biologique de qualité.

Les membres du Conseil insistent sur la qualité des produits servis

Un élève insiste sur l'importance du choix des viandes et sur l'indication de la provenance des viandes.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 7 - CONVENTION THEATRE GERARD GERARD REGULARISATION

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec le théâtre GERARD GERARD

Remarques et commentaires :

Cette convention est une régularisation, la compagnie étant devenue Reptiles de France.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 8 - CONVENTION PROJET OCCITAVENIR AVEC REPTILES DE FRANCE

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec reptiles de France

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 9 - CONVENTION ACCUEIL 3EME PREPA PRO LYCEE FONT ROMEU

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'accueil des 3eme prepa pro du lycée de Font Romeu

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 10 - CONTRAT BUREAU VERITAS VERIFICATION

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention avec VERITAS

Remarques et commentaires :

Cette convention concerne la vérification des ascenseurs et équipement de levage

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

4 - 11 - CONVENTION FAMEX

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention FAMEX

Remarques et commentaires :

La convention FAMEX concerne le développement et la promotion du BIMER

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 5 - INFORMATIONS GENERALES

5 - 1 - CALENDRIER ANNUEL

Pour information :

M LAHOGUE présente le calendrier annuel.

5 - 2 - JOURNEE PORTES OUVERTES 25 MARS 2023

Pour information :

La journée portes ouvertes du lycée est fixée au samedi 25 mars 2023.

5 - 3 - CORRECTIF REGLEMENT INTERIEUR

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration approuve le correctif apporté au règlement intérieur

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 6 - VOYAGES SCOLAIRES

6 - 1 - ANNEXE ECHANGE CANCUN

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'administration approuve l'annexe financière de l'échange à Cancun

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	26	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

6 - 2 - ...

Après proposition du projet d'ordre du jour au conseil d'administration, celui-ci a décidé de ne pas traiter ce point lors de cette séance.

Point N° 7 - QUESTIONS DIVERSES

7 - 1 - REFORME VOIE PROFESSIONNELLE

Pour information :

Les enseignants ont déposé une question diverse concernant la future réforme de la section professionnelle.

7 - 2 - LETTRE DES ENSEIGNANTS EPS

Pour information :

M MONTAGNER présente la lettre des enseignants d'EPS concernant les difficultés rencontrées depuis la rentrée.

7 - 3 - SEMAINE ORIENTATION

Pour information :

La semaine de l'Orientation est prévue du 9 au 13 janvier 2023 avec le salon des études supérieures.

7 - 4 - DEBATS "FAISONS LE LYCEE ENSEMBLE"

Pour information :

MME GENEIX présente le futur débat " faisons le lycée ensemble"

III - Conclusion

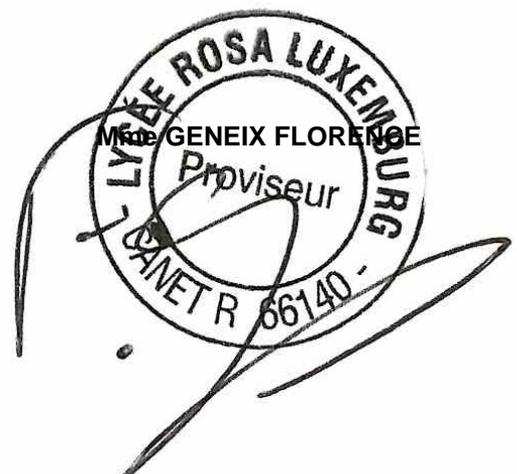
MME GENEIX remercie les membres du CA et clos la séance en les invitant à se sustenter.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 20 h 30.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

M LAHOGUE ARNAUD

La Présidente



MME GENEIX FLORENCE
Proviseur
LYCÉE ROSA LUXEMBURG
CARNET R 66140